## Transmission universelle patrimoine

-----

Par NANOU04

## Bonjour

N'ayant pas été payée de la totalité de mes indemnités de licenciement économique par mon employeur une SASU, j'ai introduit une action devant le conseil des Prud'hommes le 03/04. Le 5/04 une annonce parait au Bodacc annonçant la transmission universelle du patrimoine (TUP) de la société au bénéfice d'un autre société dont le siège social est en Angleterre et le 8/04 la société est radiée du R.C.S. Que dois je faire ? Dois je introduire une action en opposition à cette transmission ?

Merci par avance pour votre aide.